

REPUBLIQUE FRANCAISE

Département de la HAUTE-SAVOIE
ARRONDISSEMENT DE BONNEVILLE

PROCES VERBAL DE LA REUNION DU CONSEIL MUNICIPAL D'AMANCY DU 17 FEVRIER 2020

Etaient présents : MM. ROSNOBLET Patrick, DOLDO Dominique, VILLIERS Gérard, GILLIER Claudette, DEVOS René, ANTHONIOZ-BLANC Marcel, TISSOT Joëlle, WALL Hélène, LEVET Pascale, BRAND Eric, UDRY Patrick, PAILLOUX Marie-Hélène, COHADE Mercedes, POUTEIL-NOBLE Béatrice, VIANDAZ Christophe, POURRAZ Fabrice.

Etaient excusés : M. CARRIER Laurent et Mme DELAVENAY Chantal qui donne pouvoir à Mme TISSOT Joëlle

Secrétaire de séance : M. VILLIERS Gérard

* * *

Le Conseil Municipal, réuni sous la présidence de Monsieur Patrick ROSNOBLET, Maire, a tout d'abord approuvé le compte-rendu de la séance précédente, puis a :

1°) Attribué les marchés de travaux relatifs à la réhabilitation partielle et à l'extension de l'école élémentaire aux candidats suivants :

- Lot 2a – Terrassement & VRD : MISSILIER TP / 140 394,55 €
- Lot 3 – Démolition intérieure : DECOCAMAT / 24 857,78 €
- Lot 4 - Gros œuvre, construction maçonnerie : BACCHETTI / 516 984,74 €
- Lot 5 – Charpente, couverture, façade et préau : CV CHARPENTE / 522 000,00 €
- Lot 6 – Isolation thermique extérieure : I.P.F / 41 656,70 €
- Lot 7 – Menuiserie extérieures aluminium : JLV ALUMINIUM / 165 091,00 €
- Lot 8– Serrurerie, métallerie : ROGUET / 14 107,00 €
- Lot 9 – Cloisons, doublages et faux plafonds : SEDIP / 143 066,85 €
- Lot 10 – Menuiseries intérieures : PELLET-JAMBAZ / 103 957,50 €
- Lot 11 – Agencements intérieurs : PELLET-JAMBAZ / 40 880,00 €
- Lot 12– Peintures : EMP / 39 500,00 €
- Lot 13 – Carrelage et faïence : BOYER & Fils / 99 430,05 €
- Lot 14 – Sols souples : LAPORTE / 18 946,02 €
- Lot 15 – Chauffage, ventilation, sanitaire : BENOIT GUYOT / 283 231,32 €
- Lot 16 – Electricité, courant fort et faible : MUGNIER ELEC / 134 420,54 €

- Lot 17 – Elévateur PMR : ARATAL / 31 945 €

TOTAL : 2 320 469,05 € HT

2°) Décidé de mettre à disposition de Madame Jennyfer Bonnefoy, productrice de plantes aromatiques et médicinales d'altitude, une partie de la parcelle communale B 160 pour une durée de 3 ans (anciennes serres de l'AFPEI).

L'ordre du jour étant épuisé, la séance a été levée à 22h10.

Fait à AMANCY le 20 février 2020

Le Maire,

Patrick ROSNOBLET